



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Lycée Polyvalent Fernand et Nadia Léger  
7, allée Fernand LEGER  
95100 ARGENTEUIL  
Tél : 01 39 98 43 43  
[0951811C@ac-versailles.fr](mailto:0951811C@ac-versailles.fr)

Argenteuil le 20 juin 2025

## Objet : information aux familles Bac Pro ASSP – Bac Pro HPS

Madame, Monsieur,

Votre enfant devra faire, dès cette année, des stages pratiques en établissement de santé (service de stérilisation, chambres, blocs opératoires).

Ces structures demandent une **attestation médicale de vaccination** autorisant l'élève à réaliser son stage. Par conséquent nous vous demandons de faire établir par votre médecin traitant un document précisant à la fois que :

- votre enfant est « apte à effectuer un stage en milieu hospitalier, indemne de toutes maladies contagieuses »
- et que ses vaccinations réglementaires sont à jour, à savoir : **DT Polio, BCG, Hépatite B** (concernant cette vaccination, votre médecin devra prescrire une sérologie lui permettant d'attester l'immunité de votre enfant contre l'hépatite B).

**Ces vaccins sont obligatoires pour les personnels de santé ainsi que pour les élèves stagiaires.** Si votre enfant n'était pas à jour de ces vaccinations, il est indispensable de les faire réaliser au plus vite et les délais d'immunisation (un mois après la dernière injection pour l'hépatite B) voire d'obtention des vaccins peuvent être assez longs.

Merci pour votre collaboration

Sincères salutations

M. Gilles MERRIEN, Proviseur